CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63928** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2027**

ÉDITÉ LE 13/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1986

Raison sociale : C.M.E.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 05/06/1986

Capital : 50 780

58 RUE DU CAMP DE PERAN
22950 TREGUEUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC 86 B 96 337 887 012 RCS

Siret : 337 887 012 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5025106

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN821969

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN821969

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/11/2026

Téléphone : 02 96 71 04 91 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
BOGARD EMMANUEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@cme22.fr

Effectif moyen : 28 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 685 987 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	28	07/12/2023
2251	Ouvrages étanches en béton armé et béton précontraint (Technicité courante)	28	07/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2026 15:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.